

Troisième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **Interspark SA en liquidation, Crissier**
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 29.08.2003
4.

Echéance de préavis des créances: **20.10.2003**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Vago & Urech
société fiduciaire, liquidatrice, avenue Reller 42,
1804 Corsier-sur-Vevey
6.

Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques: Le liquidateur se réserve le droit de procéder à une répartition anticipée conformément à l'art. 745 al. 3 CO.

Christophe Fischer, Georges Mettrau, Notaires
1002 Lausanne

(01177828)